

DAJI/2023/Décision/Prix/01

Décision portant validation de l'attribution
des prix 36H CHRONO DE LA CRÉATION
D'ENTREPRISE
9^{ème} édition

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du Conseil d'Administration en date du 14 janvier 2020
donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu le règlement du concours annexé à la présente décision,
Vu la liste des lauréats annexé à la présente décision,

DÉCIDE

Article 1 :

Dans le cadre de la neuvième édition du jeu « Les 36h Chrono de la Création d'Entreprise » organisée les 17 et 18 Novembre 2022 par Aix-Marseille Université, est approuvée l'attribution des prix comme suit :

36 H CHRONO DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE - 2022						
ÉQUIPES LAURÉATES CATÉGORIE AVEC PROJET						
NOMS DES PROJETS	Résumé du projet	N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
Sisal Industry	Production de sisale en Provence	23	CHRONO D'OR (1 200 euros)	BOURGEOIS	Théotime	240 €
				DOUSSEAU	Lily	240 €
				GRELLAT SEVILLA	Inès	240 €
				YAYA	Abdou-Baki	240 €
				KWATCHOU	Ivan	240 €
Bly	Application d'itinéraires personnalisés	43	CHRONO D'ARGENT (900 euros)	FAURE	Theo	225 €
				GAUTHIER	Océane	225 €
				HULIN	Anais	225 €
				PEREZ	Océane	225 €
Parcel Tiny	Projet de tiny house	37	CHRONO DE BRONZE (750 euros)	BOURGEON	Théo	250,00 €
				CAMPA	Elise	250,00 €
				OUAHHOUD	Sonia	250,00 €
Korrecto	Microprocesseur correcteur des postures pour les musiciens	50	COUP DE CŒUR (600 euros)	AMZAL	Kaoutar	150 €
				RANNOU	Yannick	150 €
				RICCI	Raphael	150 €
				TORNABENE	Romain	150 €

ÉQUIPES LAURÉATES CATÉGORIE THÉMATIQUE IMPOSÉE						
NOMS DES PROJETS	Résumé du projet	N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
Smartress	Matelas producteur de l'électricité	1	CHRONO D'OR 1 200 euros	BAGHDASARYAN	Armen	300 €
				MUSLIMOVIC	Ines	300 €
				NAVARRO	Emma	300 €
				SYRYN	Athénaïs	300 €
PtachNgo	Fabrication tote bag en patch de vêtements recyclés	45	CHRONO D'ARGENT (900 euros)	DELTENRE	Susie	225 €
				GARRIGUE	Marie	225 €
				TELMONT	Julien	225 €
				VILLENEUVE	Mathias	225 €
Edimus	Emballages comestibles	12	CHRONO DE BRONZE (750 euros)	CAUVET	Noémie	187,50 €
				ARMATA	Laura	187,50 €
				ETTALÉB	Elmahdi	187,50 €
				HIEN	Sié Amedé Pascal	187,50 €

Article 2 :

Le montant de cette subvention est prélevé sur le budget de :

EOTP : PEPITPEF/PEXX/MA21TVJXXX

Ligne budgétaire : 9000PEEE36

Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 Janvier 2023

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université